

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2021-09/45C

Objet : RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT (RPQS) POUR L'ANNEE 2020.

L'an deux mille vingt et un, le 29 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Marcel Oms à Alénia, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	35
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	30		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Pierre ROSSIGNOL, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Myriam DARDENNE donne pouvoir à Pascale GUICHARD
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Nathalie PINEAU
Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU
Jean ROMEO donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Jean-Jacques THIBAUT donne pouvoir à Thierry SOLDÀ

Absents excusés : Stéphane CALVO, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 22 septembre 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Le Service des Eaux de la Communauté de Communes Sud Roussillon doit, en application de l'article L2224-5 du CGCT, produire les RPQS des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le RPQS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne (le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle et le maire ou le président présente ce rapport à son assemblée délibérante) mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de son service.

Le Président présente les rapports annuels 2020 (RPQS) des services de l'eau et de l'assainissement de la collectivité.

Service Eau Potable

1. RPQS 2020– AEP – Unité de distribution Saint-Cyprien –Latour-Bas-Elne
2. RPQS 2020 – AEP – Unité de distribution Alénya
3. RPQS 2020- AEP - Unité de distribution de Corneilla-Del-Vercol
4. RPQS 2020 – AEP – Unité de distribution de Théza
5. RPQS 2020 – AEP – Unité de distribution de Montescot

Service Assainissement collectif

1. RPQS 2020 – EU – Secteur Est – Saint-Cyprien, Latour-Bas-Elne, Alénya
2. RPQS 2020- EU – Secteur Ouest – Corneilla-Del-Vercol, Théza et Montescot
3. RAD 2020 – DSP STEP intercommunales de Saint-Cyprien et Corneilla-Del-Vercol
4. CARE 2020 - DSP STEP intercommunales de Saint-Cyprien et Corneilla-Del-Vercol

Service Assainissement non collectif

1. RPQS 2020- EU - SPANC

Le président rappelle que ces rapports n'ont aucun caractère décisionnel. Ils doivent néanmoins faire l'objet d'une délibération transmise à Monsieur le Préfet.

EN CONSEQUENCE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

Vu l'article L 2224-5 du CGCT;

Vu les articles D 2224-1 à D 2224-5 du CGCT,

Entendu les rapports sur les services eau et assainissement 2020,

↳ **PREND ACTE** des rapports ;

↳ **DIT QUE** ces rapports seront transmis aux communes membres afin d'être présentés aux conseils municipaux ;

↳ **DIT QUE** les rapports seront annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20210929-2021-09-45C-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021